

« Maison de la Chasse » – 65 avenue Jean Jaurès – 38320 Eybens

Projet d'acquisition par l'Etablissement Public Foncier Local

Note d'opportunité

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère, occupe une maison située 65, avenue Jean Jaurès à Eybens qu'elle a mise en vente. Cette propriété, localisée au niveau de l'échangeur qui relie l'axe Jean Jaurès à la Rocade Sud, comprend une maison d'une surface de 475 m² implantée sur un terrain de 2 106 m². La maison est une propriété bourgeoise de début de siècle qui, par travaux successifs, a été totalement aménagée du rez-de-chaussée aux combles (R + 2 + combles).

La commune d'Eybens souhaite exercer son droit de préemption par l'intermédiaire de l'EPFL, afin de permettre la réalisation d'une structure à vocation sociale qui réponde à certains besoins de l'agglomération grenobloise en terme d'hébergement temporaire.

Plusieurs caractéristiques de la propriété paraissent favorables à un tel projet :

- la maison est située dans un quartier doté des principaux équipements publics, médicaux et commerciaux: école maternelle et élémentaire, collège, halte-garderie, centre social, cabinets médicaux, boulangerie, magasin alimentaire discount. Toutes ces structures sont accessibles sans véhicule.
- la maison est desservie par la ligne de transports en commun n°31 qui permet une liaison avec les principaux secteurs de l'agglomération.
- le quartier, qui a subi d'importantes transformations dans les années 80, a fini sa croissance et trouve son équilibre entre locataires du parc public, locataires du parc privé et propriétaires occupants.

La localisation, la surface et la configuration de la « Maison de la Chasse » permettent d'envisager plusieurs volets au projet :

- les contacts pris avec les services du Conseil Général tendraient à privilégier un accueil de familles relativement autonomes pour la vie quotidienne, dans l'attente de régularisation d'une situation administrative et/ou d'accès au logement de droit commun : ceci désengorgerait les structures d'hébergement d'urgence de l'agglomération.

- la surface et la disposition du bâtiment permettraient d'héberger en rez-de-chaussée un service à vocation sociale dont la teneur reste à définir (banque alimentaire et épicerie sociale, service social spécialisé ou polyvalent de secteur, association à caractère social ?). Ceci éviterait une densité trop importante en terme de structure d'hébergement tout en favorisant l'insertion dans l'environnement local.
- enfin, le terrain est suffisamment étendu pour imaginer sa mise en valeur par les occupants des lieux. Une activité potagère pourrait trouver sa place en lien avec l'association travaillant à Eybens dans le domaine de l'aide alimentaire. Ceci concourrait à un triple objectif : une activité occupationnelle des hébergés, une image positive renvoyée à l'extérieur de la structure, un certain approvisionnement de la structure et/ou des dispositifs d'aide alimentaire.

En l'état actuel du projet, des contacts sont en cours avec les services du Conseil Général afin de vérifier la pertinence des orientations prises et la mobilisation possible des financements publics. L'étape suivante consistera à mettre en place une démarche de projet qui implique les partenaires concernés : collectivités publiques (commune, département, Etat), acteurs de l'hébergement sur l'agglomération grenobloise, associations eybinoises à caractère social et instances citoyennes locales. Ce travail permettra de préciser les besoins, affiner les objectifs et trouver les réponses adéquates.